

Généalogie

De la nuit du 4 août 1589 où il devint effectivement roi de France, à **son entrée dans Paris le 22 mars 1594**, Henri dut lutter contre une partie de ses sujets. Ceux-ci, les Ligueurs surtout, lui reprochaient religion, en revanche, ils ne mirent jamais en doute sa légitimité au trône de France. Quoiqu'il parent au 21^e degré avec Henri III de Valois, Henri de Navarre n'en était pas moins au regard de la Leucessorale, la loi salique, le successeur légitime du roi assassiné. Dans l'ordre des prétendants, le Béarnais était le premier mâle descendant d'un ancêtre commun, Saint Louis X Antoine de Bourbon, le père d'Henri, était l'héritier de la maison de Bourbon, celle du sixième fils de Saint Louis, Robert, de Clermont. Cette lignée s'était divisée en deux branches ; la première s'éteignit en 1527. La seule était celle des ducs de Vendôme, dont Antoine était l'aîné. Les historiens monarchistes, jusqu'à la Révolution, cultivèrent surtout les branches paternelles de l'arbre généalogique du Béarnais. Mais il firent des omissions significatives, Hardouin de Péréfixe écrit au XVII^e siècle qu'il " a laissé en aidé sept ou huit des Roys qui l'ont précédé ". En revanche on privilégia le grand ancêtre, **Saint Louis** dans une des oraisons funèbres d'Henri, on déplora la mort de "ce petit neveu du Grand Saint Louis ce neveu d'un grand saint". L'ascendance maternelle du roi était évoquée avec plus de discrétion **sa mère, Jeanne d'Albret**, était cependant par son père une descendante de Louis X Le Hutin et, par mère Marguerite de Valois, la nièce de François Ier. Mais Jeanne avait été protestante et trop proche des Valois par le sang; les généalogistes préféraient remonter aux origines les plus pures et les plus orthodoxes de la dynastie capétienne.

Parallèle à la généalogie réelle du roi Henri IV, la propagande développa une généalogie mythique.

Celle-ci insiste sur les racines nationales et surtout carolingiennes du Béarnais qui devenait l'héritier de ce vainqueur Charlemagne, de ce grand Charles Martel. Il s'agissait de s'approprier l'idée d'empire universel et de faire d'Henri l'arbitre et le contrepoids de la chrétienté. Elle exposa ensuite, suivant le goût de la Renaissance, le mythe des origines antiques et fit du Béarnais le fils d'Alexandre, de César et d'Auguste. Le roi de France est alors: " sans peur comme un Samson, sans fiel comme un David heureux comme un Salomon, riche comme un Philippe, beau comme Antigone ". Sur les médailles et les gravures, il apparaît sous les traits de Persée délivrant Andromède, la France enchaînée par ses divisions.

Extrait de Christian DESPLAT

BEARN-ONLINE

www.bearn-online.com